

**Ministry of Labour, Training
and Skills Development**

Office of the Assistant Deputy
Minister

Employment and Training Division

777 Bay Street,
26th Floor
Toronto ON M5G 2E5

**Ministère du Travail, de la
Formation et du Développement
des compétences**

Bureau du sous-ministre adjoint

Division de l'emploi et de la formation

777, rue Bay
26^e étage
Toronto (Ontario) M5G 2E5



Note de service

Destinataires : Partenaires de prestation d'Emploi Ontario

Expéditrice : Cordelia Abankwa, sous-ministre adjointe
Division de l'emploi et de la formation
Ministère du Travail, de la Formation et du Développement des
compétences

Date : 25 avril 2022

Objet : **Phase 3 de la refonte de Deuxième carrière : mise à jour et
nouveau nom**

Chers partenaires d'Emploi Ontario pour la prestation de services,

J'espère que vous et vos familles demeurez en sécurité et en santé alors que le temps se réchauffe et que nous profitons du retour de nombreux services et activités habituels.

Pendant la reprise économique, le gouvernement de l'Ontario accorde la priorité à l'appui des travailleurs licenciés et des chômeurs afin qu'ils puissent suivre une formation les menant à de nouvelles ou meilleures possibilités de carrière.

En novembre 2021, le gouvernement s'est engagé à poursuivre ses efforts d'amélioration du programme Deuxième carrière dans le cadre de la phase 3 de la refonte. Je suis ravie de vous faire part de quelques modifications importantes au programme qui ont été annoncées aujourd'hui.

Deuxième carrière – Nouveau nom : Meilleurs emplois Ontario

Deuxième carrière a été renommé « Meilleurs emplois Ontario » afin de refléter l'admissibilité élargie des clients au programme. Ce changement de nom appuie l'engagement du gouvernement à « œuvrer pour les travailleurs » et répond aux effets d'une économie mondiale et d'un marché du travail en évolution rapide.

En plus d'aider les travailleurs licenciés à trouver une « deuxième carrière », le programme Meilleurs emplois Ontario améliorera les possibilités de formation axée sur les compétences pour les chômeurs qui n'ont pas été licenciés, qui ont peu d'expérience professionnelle et qui peuvent bénéficier d'une formation pour trouver un emploi. Ces modifications visent à aider les personnes susceptibles d'éprouver des difficultés à entrer sur le marché du travail et à développer leur « première carrière », comme les nouveaux arrivants, les personnes handicapées, les jeunes, les travailleurs à la demande et les bénéficiaires de l'aide sociale.

Le ministère reconnaît que les fournisseurs de services participant au programme Deuxième carrière peuvent avoir besoin de temps pour mettre à jour les ressources promotionnelles et les documents connexes afin de refléter le nouveau nom du programme. Pour que le nouveau nom du programme soit mis en œuvre en temps opportun, le ministère demande que des modifications soient apportées aux ressources promotionnelles et aux documents pertinents d'ici le 31 juillet 2022.

Améliorations apportées au programme

À compter 29 avril, voici les principaux changements apportés au programme :

- Élargir l'admissibilité au programme au-delà des travailleurs licenciés, c'est-à-dire aux ménages à faible revenu qui font face à des défis liés au marché du travail. Les critères d'admissibilité ont également été ajustés pour évaluer la pertinence du programme pour les personnes qui ont une expérience professionnelle notable et pour celles qui n'en ont pas.
- Développement et amélioration continus du portail numérique d'Emploi Ontario pour les clients et la soumission de demandes en ligne afin de faciliter le démarrage de la formation grâce à un processus de demande simplifié.

- Élargissement de l'admissibilité aux prestations pour services de santé complémentaires, administrée par le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires, aux bénéficiaires de l'aide sociale qui s'inscrivent à une formation dans le cadre du programme Meilleurs emplois Ontario (anciennement connu sous le nom de Deuxième carrière), réduisant ainsi les obstacles qu'ils doivent surmonter.

Je comprends que le ministère a offert des séances de formation des fournisseurs de services en mars 2022 pour que le réseau de prestation de services soit informé et prêt à mettre en œuvre ces modifications. Pour en apprendre davantage sur les changements au programme Meilleurs emplois Ontario, vous trouverez des détails supplémentaires dans la foire aux questions publiée sur l'[Espace partenaires Emploi Ontario](#).

Nous vous remercions de votre partenariat et de votre dévouement alors que nous entamons ce nouveau chapitre dans notre parcours collaboratif de transformation du programme.

Cordialement,

Original signé par

Cordelia Abankwa

Sous-ministre adjointe

Division de l'emploi et de la formation

C. C. :

Simone Atungo, sous-ministre adjointe, Division des politiques et des innovations relatives à la main-d'œuvre, ministère du Travail, de la Formation et du Développement des compétences

Ken Nakahara, sous-ministre adjoint, Division des talents étrangers et des services d'aide à l'établissement, ministère du Travail, de la Formation et du Développement des compétences

Aklilu Tefera, sous-ministre adjoint, Division de la veille stratégique et du fonctionnement organisationnel et Division des programmes d'aide sociale, ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires